

FAITS SAILLANTS BUDGET 2017

Mesdames, Messieurs,

Je suis heureux de déposer, au nom du conseil municipal, le budget pour l'année 2017 ainsi que le programme triennal d'immobilisations. Ce budget, au montant de 3 286 354 \$, diminue de 3.32 % par rapport à celui de 2016.

L'exercice de planification et de préparation budgétaire amène d'année en année des défis constants. Pour le budget de 2017, nous avons dû notamment faire face à une hausse de certaines dépenses dont le contrôle n'est pas du ressort de la municipalité (quotes-parts et électricité notamment).

Comme résultat, nous déposons un budget qui prévoit le maintien du taux de la taxe foncière de **0.685\$** cents du 100 \$ d'évaluation. Jumelée aux autres variations de taxes de services et spéciales, diminution totale pour la résidence moyenne évaluée à 211 500 \$ de 17.64 \$, soit **1,04 %**.

À la suite du transfert de la gestion du Programme de crédit de taxes foncières agricoles (PCTFA) à Revenu Québec effectif le 1er janvier 2017, un taux unique de **78%** sera appliqué sur tous les comptes de taxes municipales émis après le 1er janvier 2017.

Pour minimiser l'impact de l'application du taux unique de **78%**, c'est sur recommandation du comité consultatif agricole que le conseil municipal a décidé d'instaurer un taux de taxe différent. Pour l'année 2017, le taux de la taxe foncière agricole est de **0.514\$**.

Pour ce qui est du programme triennal d'immobilisations, il prévoit en 2017 des investissements de **2 669 277 \$** dont un montant de 28 000 \$ est financé à même le budget de l'année.

Pour les années 2018 et 2019, en raison du projet de regroupement, aucun montant n'a été prévu comme investissement.

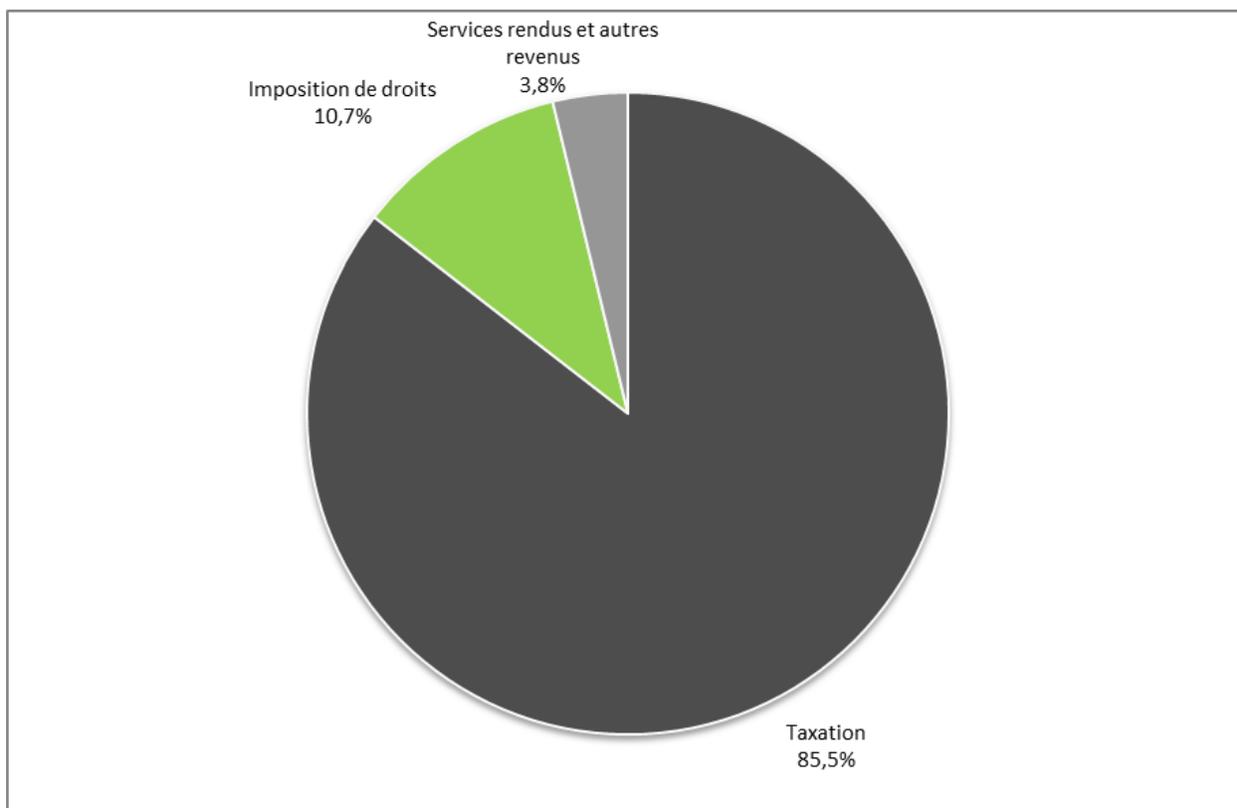
STATISTIQUES

- Budget total de 3 286 354 \$, soit une diminution de 112 710 \$ (3.32 %)
- Les dépenses de fonctionnement augmentent de 123 984 \$ (3.83 %)
- L'affectation aux activités d'investissements diminue par rapport à 2016 (baisse de 78 708 \$).
- Affectation de 110 618 \$ en provenance du surplus accumulé aux fins d'équilibrer le budget
- Les sommes consacrées aux intérêts et au remboursement de la dette à long terme augmentent légèrement. Le tout représentera en 2017 environ 12 % du budget total.

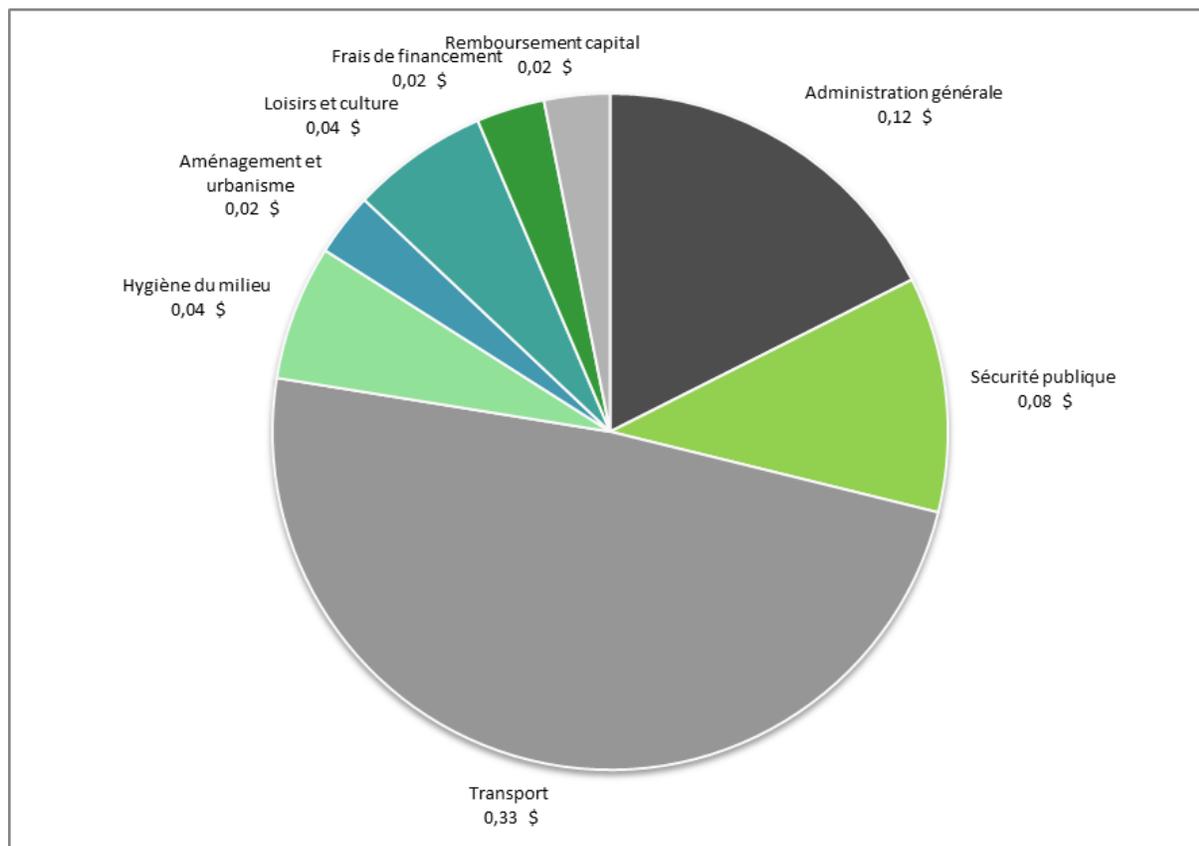
D'OÙ PROVIENNENT LES REVENUS DE LA PAROISSE?

Les revenus de la Paroisse de l'Épiphanie, en 2017 proviennent principalement des taxes foncières, qui s'élèvent à 2.8 M\$ et qui constituent 85.5 % des revenus totaux de l'administration municipale.

Les revenus d'imposition des droits sur les mutations immobilières atteignent 350 000 \$, soit 10.7 % des revenus totaux de la municipalité. Les revenus provenant de services rendus et autres revenus, dont les amendes et pénalités provenant de la cour municipale et les intérêts sur arrérages de taxes totalisent 123 962 \$ et représentent 3.8 % des revenus totaux de la municipalité.



TOUTES VOS TAXES COMPTENT



IMPACTS SUR LES TAXES

Rôle de perception		
Nouveau rôle triennal déposé en septembre 2015	350 590 400,00 \$	355 028 600,00 \$
Taux de la taxe foncière résidentielle par 100\$ d'évaluation	0,685 \$	0,685 \$
Taux de la taxe foncière agricole par 100\$ d'évaluation	0,685 \$	0,514 \$
Taux de la taxe foncière non résidentielle par 100\$ d'évaluation	1,102 \$	1,102 \$
Taxe gestion des matières résiduelles par unité de logement	200 \$	180 \$
Assiette de taxation résidentielle	256 835 653 \$	259 158 389 \$
Assiette de taxation agricole	74 479 300 \$	75 142 500 \$
Assiette de taxation non-résidentielle	19 275 447 \$	20 727 711 \$

LE PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

- Le programme adopté pour 2017-2018-2019 s'élève à **2 669 277 \$**, qui seront réalisés en 2017.
- Le principal projet inscrit en 2017 est la reconstruction de la chaussée, le reprofilage des fossés et le remplacement de ponceaux sur le rang de la côte Saint-Louis. Bien qu'initialement les travaux auraient dû débuter en 2016, ceux-ci débiteront

véritablement au printemps 2017. Ces travaux seront réalisés dans le cadre du programme de retour d'une partie de la taxe sur l'essence 2014-2018. Le montant prévu des travaux réalisés s'élèvera à 2 209 935 \$.

- Dans le cadre du programme du Pacte rural, nous réaliserons deux projets soient : l'aménagement de l'aire de repos Jacques Amireault de la piste cyclable de la route 341 et le réaménagement du centre de prélèvements du centre administratif. Puisque le Pacte rural consiste à promouvoir le renouvellement et l'intégration des populations, à favoriser la mise en valeur des ressources humaines, culturelles et physiques du territoire, à assurer la pérennité des communautés rurales, à maintenir un équilibre entre la qualité de vie, le cadre de vie, l'environnement naturel et les activités économiques.
- Suite à la fin de l'entente intermunicipale des loisirs, nous avons repris la gestion du parc Goyette. Nous prévoyons y injecter 20 000 \$ financé à même les revenus afin d'assurer la sécurité des utilisateurs. D'autres investissements seront à faire au courant des prochaines années.
- Quelques autres projets viennent compléter la programmation de 2017 notamment :
 - L'achat d'un véhicule et d'outillage pour 35 000 \$
 - Un investissement de 10 000 \$ dans un nouveau système téléphonique

Je remercie nos fonctionnaires et mes collègues du conseil pour leur collaboration dans la préparation du budget. J'en profite pour souhaiter à tous et chacun de joyeuses fêtes.

Denis Lévesque, maire

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE 2017

		Budget 2016	Budget 2017
Activités de fonctionnement			
Revenus			
Taxes sur la valeur foncière	Foncière générale	2 269 942 \$	2 161 280 \$
Taxes sur une autre base			
Répartitions locales		68 574 \$	144 930 \$
Eau		60 000 \$	40 000 \$
Collecte matières résiduelles		279 220 \$	251 760 \$
Surtaxe immeubles non-résidentiel		196 610 \$	211 423 \$
Transfert relatifs à une ententes de partage de frais	Chemins de fer	6 000 \$	6 000 \$
Services rendus		94 785 \$	53 500 \$
Imposition de droits		354 000 \$	353 000 \$
Amendes et pénalités	cour municipale	10 000 \$	10 000 \$
Intérêts		34 933 \$	34 462 \$
Autres revenus		25 000 \$	20 000 \$
		3 399 064 \$	3 286 354 \$
Dépenses			
Administration générale		794 816 \$	820 543 \$
Sécurité publique		688 120 \$	679 622 \$
Transport		622 696 \$	625 678 \$
Hygiène du milieu		399 142 \$	390 285 \$
Aménagement et urbanisme		145 845 \$	182 129 \$
Loisirs et culture		340 710 \$	273 998 \$
Frais de financement		100 254 \$	196 406 \$
Remboursement capital		142 787 \$	189 693 \$
		3 234 370 \$	3 358 354 \$
Affectations			
Fonds réservés autres		110 000 \$	100 000 \$
Fonds réservé - carrières et sablières		(81 750) \$	-
Immobilisations à même les revenus		(192 944) \$	(28 000) \$
		(164 694) \$	72 000 \$
Excédent (déficit) de fonctionnement		0 \$	0 \$
Activités d'investissement			
Revenus		3 027 442 \$	2 444 423 \$
Dépenses			
Administration générale		1 005 451 \$	210 377 \$
Ameublement		47 000 \$	-
Informatique		8 000 \$	28 000 \$
Transport		2 309 935 \$	2 309 935 \$
Loisirs		50 000 \$	120 965 \$
		3 420 386 \$	2 669 277 \$
Affectations			
Transfert des activités de fonctionnement		192 944 \$	114 236 \$
Surplus accumulé- affecté		-	110 618 \$
Fonds réservé		200 000 \$	-
		392 944 \$	224 854 \$
Excédent (déficit) d'investissement		- \$	- \$